

# La BIODIVERSITÉ

Entre terre et eau, les zones humides sont des milieux avec une présence d'eau permanente ou temporaire, qui conduit la végétation lorsqu'elle est présente, à être dominée par des plantes qui ont une affinité pour les milieux humides (hygrophiles). Ces milieux couvrent environ 6% des terres émergées et figurent parmi les écosystèmes les plus riches et les plus diversifiés de notre planète !

Prairies humides, boisements humides, marais, vasières, landes humides et tourbières sont autant de zones humides à la biodiversité luxuriante.

## ✿ DES ZONES HUMIDES MAL AIMÉES

La perception sociale des zones humides est de longue date négative. Elles sont perçues comme des milieux insalubres, lugubres. Pourtant ces milieux rendent de nombreux services. Support de biodiversité, régulation des inondations, épuration des eaux, stockage de carbone, zones de frai pour les poissons, support pour l'élevage, les zones humides sont de véritables atouts pour un territoire face au changement climatique.

## ✿ DES ZONES HUMIDES MENACÉES



Une zone humide à Langrolay-sur-Rance

Leurs mauvaises perceptions, leurs caractéristiques atypiques qui ne collaient pas avec l'essor de l'agriculture conventionnelle moderne et le développement de l'urbanisation, ont conduit à la disparition de 50% de la surface des zones humides en France entre 1960 et 1990. Drainées, remblayées, ennoyées dans de grand plan d'eau, leur raréfaction grandissante a conduit à leur protection nationale via le Code de l'environnement en 1992.

## ✿ LE TERRITOIRE AU CHEVET DES ZONES HUMIDES

L'enjeu grandissant autour des zones humides et de la ressource en eau, a conduit, via la loi sur l'eau de 1964, à la création des Agences de l'eau. Les objectifs sont de lutter contre la pollution des eaux, d'assurer l'alimentation en eau potable des populations et de répondre aux besoins en eau de l'agriculture et des industries. Déclinées localement à l'échelle de bassin versant comme celui de la Rance, les acteurs locaux se sont dotés de moyens humains pour accompagner le territoire sur ces problématiques, via le contrat territorial pour la préservation des milieux aquatiques.



Une zone humide à Caulnes

## ✿ LE HÉRON CENDRÉ

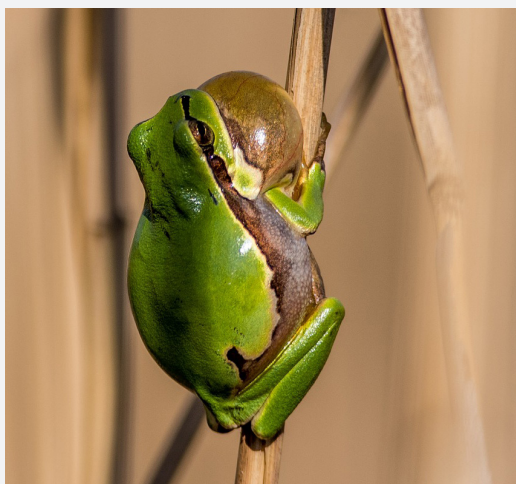
Héron garde-bœufs, aigrette garzette, grande aigrette, héron pourpré sont autant d'espèces de la famille des grands échassiers à ne pas confondre. Le héron cendré présente des ailes grises, un cou blanc et deux aigrettes noires sur la tête, c'est l'un des habitants fréquents des zones humides. Longtemps méprisé par les pêcheurs et les pisciculteurs, ses effectifs en diminution ont conduit à sa protection nationale en 2009. Désormais l'espèce se porte relativement bien, et sa principale menace est le dérangement des héronnières, des ensembles de nids agglomérés au sommet des arbres où les colonies de hérons se reproduisent.

Chasseur invétéré, le héron cendré pêche à l'affût, immobile, près à projeter son coup pour transpercer sa proie de son bec acéré. Poissons, amphibiens, coquillages, reptiles et petits rongeurs sont au menu !



Le héron cendré

## ✿ LA RAINETTE ARBORICOLE



La rainette verte

La rainette arboricole a la peau vert clair et a des bandes noires sur les flancs. Avec ses ventouses à l'extrémité des doigts, elle peut grimper dans la végétation, mais aussi sur n'importe quel autre support, tel que les vitres.

Si son observation est hasardeuse dans la végétation, elle est en revanche aisément repérable au printemps, quand la saison des amours débute. Les mâles chantent pour attirer les femelles, ils gonflent leur énorme sac vocal et chantent à l'unisson, pouvant ainsi être entendus à plus d'un kilomètre !

La rainette arboricole peut être favorisée par une gestion extensive des zones humides, la présence de buissons et par la création de petites mares, sans poisson et bien végétalisée, où elle pourra pondre.

## ✿ L'IRIS DES MARAIS

Ce serait elle et non le lys qui aurait inspiré le blason des rois de France ! Avec sa fleur à trois grands pétales jaunes, on reconnaît aisément ce symbole.

Aussi belle que soit l'iris des marais, c'est une espèce toxique, même à l'état sec et tout particulièrement pour le bétail, qui normalement la reconnaît et l'évite. Mais elle est également dotée d'une particularité liée à ses rhizomes. Contenant des micro-organismes capables de dégrader certains pesticides et herbicides, elle est utilisée en phytoépuration.

L'iris des marais est également un excellent support pour la biodiversité, à favoriser dans les mares ou les parties humides de son jardin. Sur ses tiges à l'été, des mues de libellules peuvent être observées !



L'iris des marais



Scannez-moi et accédez à la plateforme en ligne [biodiversite.dinan-agglomeration.fr](http://biodiversite.dinan-agglomeration.fr) !

**DINAN**  
AGGLOMÉRATION



partenaire technique



partenaire financier